

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA SIMPLIFICATION ET DE LA TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Arrêté du 16 octobre 2024 fixant la liste des thèmes d'actualité de la première épreuve d'admissibilité de la session 2025 des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration (épreuves du 3 avril 2025)

NOR : TFPF2427557A

Le ministre de la fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2019-86 du 8 février 2019 relatif aux instituts régionaux d'administration ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2019 fixant les règles d'organisation générale, la nature, la durée, le programme des épreuves et la discipline des concours d'entrée aux instituts régionaux d'administration, notamment son article 2,

Arrête :

Art. 1^{er}. – La liste des thèmes d'actualité prévue à l'article 2 de l'arrêté du 28 mars 2019 susvisé, à partir desquels est proposé par le jury le sujet de la première épreuve d'admissibilité de la session 2025 des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration (épreuves du 3 avril 2025), est fixée comme suit :

- enjeux de cohésion sociale, de développement durable et de diversité des territoires dans les politiques publiques ;
- finances publiques et intervention économique ;
- évolution des services publics : enjeux de transformation, notamment numérique ; simplification, efficience et évaluation ;
- système éducatif, du premier degré à l'enseignement supérieur ;
- enjeux européens et internationaux des politiques publiques ;
- organisation territoriale de la France.

Art. 2. – La directrice générale de l'administration et de la fonction publique est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 16 octobre 2024.

Pour le ministre et par délégation :
*La sous-directrice du recrutement,
des compétences et des parcours professionnels,*
S. STAFFOLANI